

Association des anciens élèves du Lycée Faidherbe de Lille

Reconnue comme Etablissement d'utilité publique par Décret du 15 février 1889

~~~~~

*Michel Doucement - Président*

*38 rue du Maréchal Foch - 59133 Phalempin*

*Email : [michel.doucement@gmail.com](mailto:michel.doucement@gmail.com)*

Lille, rentrée scolaire 2018-2019

## **Procédure d'aide**

L'association des anciens élèves du lycée Faidherbe peut apporter un soutien pécuniaire aux étudiants ayant des difficultés financières, soit au titre de l'aide au paiement des frais d'inscription aux concours, soit au titre d'une aide plus générale.

Vous trouverez sur le site [www.faidherbe.org](http://www.faidherbe.org), dans la rubrique « association des anciens élèves », un dossier que vous pourrez télécharger et imprimer. Une fois le dossier constitué avec les pièces demandées, vous l'adresserez au président de l'association, actuellement Monsieur Doucement, et ceci, soit par vos soins, soit par l'intermédiaire du lycée.

Les dossiers sont à transmettre au moment où l'aide se révèle nécessaire dans le cas de l'aide générale et dès que l'inscription aux concours est faite dans le cas de l'aide au paiement des frais d'inscription ( en tous cas, dans les deux jours qui suivent la rentrée de janvier au plus tard ).

Les dossiers, **complets**, seront examinés par les membres du bureau de l'association et la décision d'octroi ou de refus d'une aide sera communiquée le plus rapidement possible.

Cette procédure répond à deux critères essentiels :

- l'assurance que votre dossier sera examiné en toute discrétion.
- l'équité entre les étudiants qui seront aidés en fonction de leurs besoins attestés par leurs dossiers.

Il est à noter que l'association ne demande aucune contrepartie. En effet une contrepartie serait contraire à la notion d'aide voulue par les anciens élèves. Mais je vous suggère que l'aide apportée, qui implique un investissement important en terme d'heures de la part des bénévoles qui s'en occupent, appelle, au minimum, un remerciement et une information sur votre devenir à la fin de l'année scolaire.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le président de l'association

Michel Doucement